

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

- Le camping Plein Sud accepte le principe de la location (emplacement/locatif).

- Sans réponse de votre part 8 jours après l'envoi de ce contrat, la présente proposition ne pourra être retenue. Merci de nous renvoyer les deux exemplaires du contrat dûment remplis et signés, l'un deux vous sera réexpédié par retour et signé par le gestionnaire comme accusé de réception.

- Dès lors que vous réservez, le camping Plein Sud vous garantit la location d'un emplacement ou d'une location pour le jour de votre arrivée.

Cette réservation reste soumise à certaines conditions.

- Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la redevance devra être signalée avant votre arrivée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

- La location est personnelle ; il est interdit de sous-louer ou de céder l'emplacement d'un tiers.

- Pour toute arrivée en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil, la réception du Camping Plein Sud devra être informée de tout retard éventuel de votre arrivée afin de conserver votre réservation. La direction se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement ou de la location **passée un délai de 8h** s'il restait sans nouvelle du client après la date d'arrivée prévue. **Les sommes versées resteront acquises au camping.**

- L'acceptation de la location engage le locataire au respect du règlement intérieur du camping ainsi que des conditions de location. **Les tarifs ou informations publiés dans la présente brochure sont communiqués sous réserve d'erreur d'impression ou d'omission. Seuls les prix mentionnés sur votre facture seront contractuels.**

- Plein sud propose des vacances familiales. Les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le Camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe ou qui chercherait à le détourner.

- Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé qu'elle qu'en soit la raison. Le Plein Sud se dégage de toute responsabilité et ne peut être tenu responsable des aléas climatiques.

- **Vous pouvez souscrire une assurance annulation à l'aide du formulaire ci-joint ou auprès de notre partenaire sur www.campez-couvert.com**

- **Annulation : Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit (LRAR). Si l'annulation survient plus de 30 jours avant la date de début de séjour : l'acompte versé (hors frais de dossier) sera remboursé au vacancier sous validation de votre dossier auprès de l'assureur. Une annulation survenu moins de 30 jours avant votre arrivée ; le montant versé ne sera pas remboursé **sauf en cas de souscription d'une assurance annulation.****

- Vous devez informer l'accueil de la venue de visiteurs. Ceux-ci seront tenus de payer une redevance au camping. Ils devront impérativement laisser leur véhicule sur le parking extérieur.

- Clause attributive de juridiction : les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du Tribunal d'Instance de la Roche-sur-Yon.

IMPORTANT

- Pour votre sécurité, l'établissement est placé sous vidéo surveillance.

- Droit à l'image : vous pouvez refuser la diffusion de votre image. Dans ce cas, il est nécessaire de nous le faire savoir par écrit avant votre arrivée.

- Objets perdus ou oubliés : le renvoi sécurisé de tout objet vous sera facturé.

- Non accompagnés de leurs parents, les mineurs ne sont pas acceptés. Les décharges parentales ne sont pas acceptées.

En cas de litige et après avoir saisi la direction du camping, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : MEDICYS -73 Boulevard de Clichy, 75009 Paris (contact@medicys.fr)

REGLEMENT

CONDITIONS SPECIFIQUES : HEBERGEMENTS

- **La location est payable à raison de 25% à titre d'acompte dès la signature du contrat + 20 € (par séjour) – 10 € (par WE) de frais de dossier non remboursables, le solde du séjour sera à régler au plus tard 30 jours avant l'arrivée.**

En cas de réservation moins de 30 jours avant la date d'arrivée, le montant total du séjour sera à régler lors de la réservation.

Attention: vous ne recevrez aucun rappel de règlement. A réception de votre règlement du solde, nous vous ferons parvenir le bon de séjour. En l'absence du règlement du solde dans les délais précités, la location sera considérée comme annulée d'office & toutes les sommes versées resteront acquises au camping.

- Pour les locations, à l'arrivée, **trois dépôts de garantie** (chèque, empreinte CB ou espèce) vous seront demandés :

300 € pour le matériel - 80 € pour le ménage - 30 € pour le badge magnétique d'entrée

Ces dépôts ne sont pas encaissés et vous seront restitués par courrier dans le mois qui suit votre départ, déduction faite des éventuels objets manquant, détériorations, etc. Si ces frais excèdent le montant du dépôt de garantie, le locataire s'engage à en régler le complément différentiel.

La caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

- LES ARRIVEES : Les locations s'effectuent du samedi 16h00 au samedi 10h00, du dimanche 16h00 au dimanche 10h00, du mercredi 16h00 au dimanche 10h00 (11 nuits) & du dimanche 16h00 au mercredi 10h00 (10 nuits).

Le locataire doit vérifier l'inventaire et signaler tout manquement (ex. le nettoyage, état général...) au plus tard 24 heures après l'arrivée, afin que nous puissions agir immédiatement. Les plaintes ne seront pas prises en compte après plus de 24 heures après l'arrivée.

- Etats de lieux : pensez à prendre rendez-vous, au plus tard la veille de votre départ. Les départs se font entre 8h00 & 10h00.

Tous les hébergements sont non-fumeurs, le non-respect entraînera un minimum de 75 € d'amende. Les vacanciers sont également responsables de leur choix d'hébergement lors de la réservation.

LE NETTOYAGE EST A LA CHARGE DU LOCATAIRE

- En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, la somme de 80 € sera retenue sur le dépôt de garantie, en fonction du temps à passer. Si la caution ne suffit pas à couvrir les frais de remise en état, le locataire s'engage à parfaire la somme. N'hésitez pas à vous référer à notre page internet « **Ménage Fin de Séjour** » Un aspirateur est à la disposition des locataires à l'accueil.

- **Les animaux de compagnie ne sont pas admis dans les résidences mobiles (locations).**

- Les draps et le linge de maison ne sont pas fournis (se reporter au détail de l'inventaire sur www.campingpleinsud.com), location possible à la réception.

CONDITIONS SPECIFIQUES : EMPLACEMENTS

- **La réservation sera effective après règlement de l'acompte de 100 € (80 € + 20 € de frais de dossier non-remboursables) dès signature du contrat en double exemplaire. Le solde du séjour est à régler dans son intégralité, au plus tard 30 jours avant l'arrivée.**

- **Un dépôt de garantie de 30 €** vous sera demandé pour le badge magnétique.

- LES ARRIVEES : la prise de possession de l'emplacement s'entend du 14h00 (arrivée) à 12h00 au plus tard (départ).

- **En cas de non-réservation préalable, le locataire se doit de prévenir le gestionnaire de sa date de fin de séjour et de régler celui-ci la veille de son départ.**

- **Les animaux sont acceptés (sauf chiens de 1ère et 2nde catégorie) sauf si le propriétaire n'est pas en mesure de fournir le carnet de santé et/ou le passeport**

Européen à jour à son arrivée. Ils doivent être vaccinés, tatoués et tenus en laisse. Ils ne doivent pas être laissés en liberté ni même enfermés sur l'emplacement en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables. Leur présence fait l'objet d'une

tarification spécifique que le client devra acquitter lors de la réservation.

- Pour la sécurité de chacun & afin d'éviter toutes nuisances sonores, les douches seront fermées de 23h30 à 7h00. Un sanitaire de nuit reste ouvert à votre disposition.

TARIFS:

Ils comprennent:

- la location de l'emplacement ou de l'hébergement **(pour le nombre de personnes indiqué, un bébé comptant pour une personne).**

- la fourniture en gaz & électricité pour les hébergements

- l'accès à la piscine (réservé exclusivement à la clientèle du camping), aux aires de jeux, aux sanitaires communs, certaines activités...

Ils ne comprennent pas:

- les frais de réservation

- l'assurance annulation & interruption

- la taxe de séjour (cette taxe municipale est obligatoire et est perçue avec le solde, au tarif en vigueur et pendant la période de perception)

- les suppléments tels que: les animaux, certaines activités, la location de linge, le nettoyage de la location en fin de séjour, les locations diverses (kit bébé, vélos, wifi,...)

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

INSCRIPTION : Avant toute installation, les formalités complètes d'inscription seront obligatoirement effectuées par le responsable contractant. La tente, la caravane ou le camping-car et le matériel s'y afferant doivent être installés à l'emplacement indiqué par le gestionnaire. L'ordre et la propreté doivent être maintenus au alentours.

BUREAU D'ACCUEIL : Ouvert en juillet /août : 8h-12h30 & 14h-19h30 ; en avril, mai, juin et septembre : 9h-12h & 14h-18h. On trouvera au bureau d'accueil tous les renseignements sur les services que proposent le camping, les richesses touristiques des environs et diverses adresses qui peuvent s'avérer utiles.

REDEVANCE : Les redevances sont payées au bureau d'accueil. Leur montant est fixé suivant le tarif affiché. Elles sont dues selon le nombre de nuits passées, leur calcul est effectué de midi à midi.

SERVICES : Location de draps, linge de toilette, lit et chaise bébé, réfrigérateur à l'accueil.

SILENCE ET BRUIT : Le silence doit être total entre 22h et 8h (arrêté préfectoral du 6 juin 1961). Le camping est fermé aux véhicules de 23h à 7h. À l'intérieur du camping, **les véhicules doivent rouler à une vitesse limite de 10 km/h.**

ENFANTS : Ils sont en permanence sous la responsabilité de leurs parents.

VISITEURS : Les visiteurs restent sous l'entière responsabilité de leur accompagnateur. Ils doivent se présenter au bureau d'accueil en arrivant pour

L'autorisation d'admission. Une redevance sera exigée suivant le tarif en vigueur.

TENUE ET ASPECTS DES INSTALLATIONS : Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du camping. L'étendage du linge n'est autorisé que sur séchoir individuel (disponible à l'accueil) placé discrètement.

SECURITE : Les extincteurs sont à la disposition de tous. Une trousse de première urgence se trouve à l'accueil. La direction n'est pas responsable des objets de valeur ou espèces laissés dans les tentes, caravanes ou locations.

Chers clients, ces précisions étant nécessaires afin d'éviter toute équivoque, nous vous remercions de votre confiance et espérons que vous passerez d'excellentes vacances dans notre établissement.



CAMPING PLEIN SUD – ST JEAN DE MONTS

www.campingpleinsud.com

info@campingpleinsud.com

+33 (0)2 51 59 10 40